

COTATIONS

CÉRÉALES

Blé tendre

R. Rouen : 154 €/t nov./déc. fourrager ;
152 €/t janv. fourrager ; 170 €/t 76/220/11 mini
R. Dunkerque : 154 €/t nov./déc. fourrager ;
152 €/t janv. fourrager ; 179 €/t 76/220/11 mini
R. La Pallice : 182 €/t nov. ; 179 €/t janv./mars
R. Nantes : 175 €/t janvier
R. Bretagne : 152 €/t fourrager
Fob Moselle : 167 €/t nov./déc.

Blé dur

R. Port la Nouvelle : 410 €/t (qualité élevée) ;
390 €/t (qualité moyenne)
R. Rouen : 290 €/t (qualité basse)

Orge de mouture

R. Rouen : 158 €/t nov./déc.
Fob Moselle : 145 €/t
R. Bretagne : 154 €/t

Maïs

R. La Pallice/Bordeaux : 145 €/t nov. ;
146 €/t janv./mars
Fob Rhin : 147 €/t janv./juin
R. Bretagne : 140 €/t nov. ; 145 €/t janv.

Maïs, récolte abondante attendue**Blé**

Les cours des blés mondiaux continuent leur mouvement de hausse, sans pour autant bouleverser la compétitivité des uns par rapport aux autres. Dans le dernier appel d'offres du GASC du 21 octobre, le blé français reste le moins cher, mais le GASC a partagé ses achats à parts égales (60 kt chacun) entre les 3 origines qui ont présenté des offres : France, Russie et Roumanie. Alors que l'an dernier la France avait démarré tardivement ses exportations vers l'Egypte, avec 540 kt déjà contractualisées ce début de campagne est de bon augure. Ceci étant, la Russie et la Roumanie caracolent en tête des tonnages vendus au GASC, avec respectivement 840 kt et 765 kt selon nos relevés.

En France, le blé tendre rendu Rouen est coté 170 €/t et fait un bond de 8 €, en une seule semaine, pour les livraisons rapprochées et de 4 à 5 €/t pour les livraisons plus éloignées. La bonne demande à l'export et le recul de l'euro par rapport au dollar contribuent à cette embellie. Le rythme des attributions de licences d'exportation traduit cette dynamique. Bruxelles a octroyé cette semaine 646 kt, soit un total de 9 Mt depuis le début de cette campagne. Cela représente 600 kt de plus que l'an passé à la même date, année pourtant déjà exceptionnelle. La France enregistre 200 kt de certificats supplémentaires par rapport à la même date de la campagne précédente.

Les tensions sur le rapproché, notamment à Rouen, s'expliquent aussi par l'approche de l'échéance du contrat Euronext novembre qui expire lundi 10 novembre. Alors que les silos portuaires ne peuvent plus recevoir de marchandises, les détenteurs de positions vendeuses doivent soit racheter leurs lots, soit détenir des stocks dans les silos au plus tard 5 jours avant la clôture du contrat. Quant aux acheteurs, ils agissent selon leur anticipation quant à la qualité réelle qu'ils recevront via la procédure de livraison du matif et leurs besoins de chargement. Comme toujours sur le marché à terme, les derniers jours de cotations deviennent très techniques et très volatils ! Dans ce contexte fébrile, Euronext a annoncé sa décision de modifier les spécifications du contrat (cf. communiqué p. 7) à compter de l'échéance septembre 2017. Souhaitant s'assurer que les conditions des silos ne soient pas supérieures aux critères du contrat, Euronext a choisi d'ajouter deux nouvelles exigences, le taux de protéines à 11% minimum et le temps de chute de Hagberg à 220 secondes minimum, le poids spécifique étant désormais fixé à 76 kg/hl minimum également.

Maïs

Les fortes chaleurs de ces derniers jours ont donné un coup d'accélérateur à la récolte de maïs, aux Etats-Unis comme en France. Cette semaine, les surfaces récoltées atteignent 19% selon Céré'Obs et elles devraient continuer à s'accélérer.

Ces conditions estivales auront permis de récolter du maïs avec une humidité inférieure aux années précédentes, économisant ainsi des frais de séchage.

Les cours mondiaux ont donc, en conséquence, continué à baisser cette semaine. Le cours du maïs à Chicago a perdu 5 \$. Seul le maïs argentin augmente, les prévisions de production étant plus faibles que l'an dernier. On note, cependant, un retour à la fermeté en fin de semaine avec comme élément principal de support de très bonnes exportations hebdomadaires du maïs américain.

Les exportations de maïs communautaires vers les pays tiers sont bien en deçà des chiffres de l'an passé, mais c'est sur les échanges intracommunautaires que le maïs est très compétitif, surtout face au maïs ukrainien qui, lui, doit s'acquitter d'un droit à l'importation sur le territoire communautaire. On note d'ailleurs à ce jour des chargements de maïs vers les pays de la communauté multipliés par trois depuis juillet.

Sur le marché français, le maïs est également très compétitif par rapport à l'orge et au blé pour l'alimentation animale.



ANNE-LAURE PAUMIER - LUCILE TALLEU - 24/10/2014